



SECTION
DE L'
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

ENTRETIEN PROFESSIONNEL :

répartition des capitaux mois du département par catégorie

Inspecteurs :

124 inspecteurs sont notés.

85 sont consommateurs (Échelons variables et fixes).

➤ 17 bénéficieront d'une réduction d'échelon de 2 mois et 41 d'1 mois.

39 inspecteurs sont à l'échelon terminal.

➤ 8 « bénéficieront » d'une valorisation de 2 mois et 19 de 1 mois

Il existe un reliquat 2016 de 3 mois non utilisés.

Contrôleurs :

S'agissant des personnels de catégorie B, l'entretien professionnel avec appréciation des résultats et de la valeur professionnelle sur l'année 2016 ne débouchera pas sur l'attribution possible de réductions / majorations d'ancienneté. En pratique, les agents de catégorie B seront obligatoirement positionnés à la Référence (REF).

Agents Administratifs:

223 agents sont notés et sont consommateurs.

➤ 49 bénéficieront d'une réduction d'échelon de 2 mois et 98 d'1 mois.

Pas d' agent à l'échelon terminal.

➤ Aucun agent de catégorie C n'a atteint le dernier échelon car un 9ème échelon a été créé depuis le 1er janvier 2015 (devenu 10ème échelon dans l'échelle C3 au 1^{er} janvier 2017).

Il existe un reliquat 2016 de 14 mois non utilisés.

Agents techniques :

12 agents sont notés et sont consommateurs.

➤ 3 bénéficieront d'une réduction d'échelon de 2 mois et 3 de 1 mois

Il existe un reliquat 2016 de 4 mois non utilisés.

Les agents non consommateurs sont des agents ayant atteint l'échelon terminal de leur grade. Ces agents peuvent obtenir des valorisations qui ne "coûtent" rien à l'administration.

FO DGFIP dénonce le bilan 2016, 485 mois perdus pour la catégorie B au motif que l'application EDEN ne fait remonter les mois restants qu'à l'issue de la notation et des recours. C'est inacceptable !!!

Pour 2017, **F.O.-DGFIP** revendique la distribution de toutes les réserves locales et nationales pour les C et les A.